

EC 362 EAC : projets de pratiques culturelles (musicales, plastiques, sportives, projets culturels en lien avec des acteurs du patrimoine local, des associations périscolaires...), projets culturels et interculturels

Infos pratiques

- > ECTS : 1.0
- > Nombre d'heures : 9.0
- > Langue(s) d'enseignement : Français
- > Période de l'année : Enseignement neuvième semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Travaux pratiques et Travaux dirigés
- > Ouvert aux étudiants en échange : Oui
- > Campus : Campus de Nanterre
- > Composante : Service universitaire de la formation des maîtres
- > Code ELP : 4M9PE362

Présentation

Bloc de compétences C : L'enseignant, praticien réflexif, acteur de son développement professionnel

UE 36 : Concevoir des projets et se doter d'outils de développement professionnel

EC 362 : EAC : projets de pratiques culturelles (musicales, plastiques, sportives, projets culturels en lien avec des acteurs du patrimoine local, des associations périscolaires...), projets culturels et interculturels

Objectifs

- Tisser un lien entre pratique estudiantine et pratique enseignante, pratique personnelle et pratique professionnelle.

- Incarner la médiation artistique et culturelle, être porteur soi-même d'une pratique et d'une démarche à transmettre.

- Se cultiver, apprendre à se cultiver et à interroger la culture dans ce qu'elle apporte à l'être, à l'identité, au développement personnel (intellectuel, émotionnel), aux sens, aux apprentissages et au fonctionnement cognitif, au fonctionnement social, en lien avec les compétences psychosociales notamment.

- Apprendre à vivre une expérience créative pour pouvoir s'appuyer sur l'évidence du vécu et transmettre.

- Participer à la mise en place du « Parcours d'éducation artistique et culturelle » (circulaire n° 2013-073 du 3-5-2013 MEN – DGESCO).

- Connaître les dispositifs de l'éducation artistique et culturelle et les procédures d'élaboration de projets. Découvrir les modalités du parcours et des projets de l'éducation artistique, culturelle et scientifique au travers des textes officiels (circulaire interministérielle n° 2013-073 du 3 mai 2013), des outils disponibles pour l'enseignant (plateforme ADAGE, site de la DSDEN, DRAC...), des possibilités de mises en œuvre dans la classe et hors la classe (dispositifs académiques et départementaux existants, partenariats ...), des démarches administratives à mettre en œuvre pour financer un projet.

- Rencontrer les acteurs de la médiation culturelle du service éducatif au sein de l'institution culturelle concernée, connaître les programmes et dispositifs du partenaire ainsi que les ressources mises à disposition pour le public et les professeurs.

- Être capable de concevoir une démarche de projet en partenariat pour favoriser le contact des élèves avec les œuvres, les artistes et les institutions culturelles.

- Connaître l'offre culturelle et scientifique locale, les institutions artistiques et culturelles locales qui travaillent en partenariat avec l'école.

Évaluation

Évaluation mutualisée pour les EC 362/462

SESSION 1 : Écrit ou oral, individuel ou collectif :

Construction d'un projet d'éducation artistique et/ou culturelle mettant en œuvre la polyvalence.

SESSION 2 : Écrit ou oral individuel : Construction d'un projet d'éducation artistique et/ou culturelle mettant en œuvre la polyvalence.

Compétences visées

(P1) Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique

(P2) Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement

(P3) Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage efficace prenant en compte la diversité des élèves

CC3. Connaître les élèves et les processus d'apprentissage

CC4. Prendre en compte la diversité des élèves

CC5. Accompagner les élèves dans leur parcours de formation

CC7. Maîtriser la langue française à des fins de communication

CC9. Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaire à l'exercice de son métier

CC10. Coopérer au sein d'une équipe

CC14. S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel

Examens

Évaluation mutualisée pour les EC 362/462

SESSION 1 : Écrit ou oral, individuel ou collectif :

Construction d'un projet d'éducation artistique et/ou culturelle mettant en œuvre la polyvalence.

SESSION 2 : Écrit ou oral individuel : Construction d'un projet d'éducation artistique et/ou culturelle mettant en œuvre la polyvalence.